



S'intégrer à la société,  
ce n'est pas seulement  
une question de couleur

## Jeunes en difficulté

Lettre ouverte aux candidats  
à l'élection présidentielle

*“Avec ce que je vivais, je ne pouvais pas évoluer. J’ai mal grandi. On m’a donné ma chance.  
L’envie de croire, d’espérer, de ne pas me sentir seul comme avant.  
Je pensais à ce bonheur qui m’attendait... Et maintenant, je vois mon avenir.”*

Olivier - 19 ans

## **Parlons-en, ensemble**

*Madame la candidate, Monsieur le candidat,*

*Si vous remportez l’élection présidentielle, que comptez-vous faire...*

- ***vis-à-vis des jeunes en difficulté***

- *pour diminuer l’échec scolaire, éviter l’exclusion scolaire ?*
- *pour leur apporter une éducation et un enseignement adaptés ?*
- *pour valoriser la formation professionnelle, et notamment l’apprentissage ?*

- ***vis-à-vis des familles***

- *pour intervenir dès la petite enfance ?*
- *pour les aider lors de situations de crise ?*
- *pour les soutenir dans leur rôle éducatif ?*

*Que comptez-vous faire pour répondre à la crise du lien familial et social ?*

### **Vos contacts**

#### **à la Fondation d’Auteuil**

Anne Fournier

01 44 14 76 30

[anne.fournier@fondation-auteuil.org](mailto:anne.fournier@fondation-auteuil.org)

Marie de Saint Laurent

01 44 14 75 28

[marie.de-saint-laurent@fondation-auteuil.org](mailto:marie.de-saint-laurent@fondation-auteuil.org)

# C'est en pensant aux 8000 jeunes malmenés par la vie...

## ...que nous accueillons

pour les aider à grandir en confiance, en pensant également à leur famille, que nous nous adressons à vous.

Depuis 141 ans, la Fondation d'Auteuil accueille, éduque, forme, insère des jeunes en grande difficulté.

La Fondation d'Auteuil permet à des jeunes en souffrance de devenir des hommes et des femmes « debout ». Nous leur offrons un cadre rassurant, des règles de vie structurées, une présence professionnelle, attentive et bienveillante.

Nous leur proposons d'acquérir **savoir être et savoir-faire pour savoir devenir un citoyen à part entière.**

Ces jeunes ont une mère, parfois un père et une mère ou une famille reconstituée, mais ils sont **orphelins de la vie, orphelins de leur propre avenir :**

- Ils souffrent de **graves carences** affectives, d'une absence de repères, de maltraitements, d'addictions, parfois de troubles du comportement.
- Ces garçons et ces filles, confiés par l'Aide sociale à l'enfance, par le juge des enfants ou par leur famille, sont **de plus en plus jeunes -dès 2 ans...- et de plus en plus âgés -jusqu'à 27 ans.** L'échelle et la diversité des détresses s'étendent considérablement.
- La partie visible et commune de leur mal être est **l'échec scolaire, voire l'exclusion scolaire, sources de dérives.**
- Les **familles ne sont pas « démissionnaires »** comme on l'entend trop souvent. Elles ne savent tout simplement pas comment éduquer leurs enfants, car elles souffrent d'exclusion sociale et manquent elles-mêmes de repères, d'appui.

## et à tous les autres

### Des chiffres alarmants

- **160 000 jeunes<sup>(1)</sup>** sortent chaque année du système scolaire sans aucune qualification. Quel avenir pour eux ?
- Le nombre des **élèves “décrocheurs”** augmente sans cesse. Leur avenir s'appelle souvent délinquance...
- Plus de **2 millions d'enfants<sup>(2)</sup>** vivent en France sous le seuil de la pauvreté et 20 000 sont sans domicile fixe. Comment leur parler d'avenir ?
- **11 000 enfants** sont identifiés comme étant **en danger** (+ 20% en 8 ans). Près de 60% d'entre eux souffrent de carences éducatives<sup>(3)</sup>. Comment changer leur avenir ?

<sup>(1)</sup> Ministère de l'Éducation nationale

<sup>(2)</sup> CERC 2004

<sup>(3)</sup> ODAS 2005

# Idées reçues, réponses vécues

## *Les jeunes en difficulté n'auraient-ils aucune moralité ?*

Après la violence des émeutes de banlieue, d'aucuns considèrent que seul un sérieux «coup de vis» réglerait le problème. Au contraire, nous vérifions quotidiennement que le premier besoin, vital, de ces jeunes en souffrance est de recevoir **attention, amour** -oui, nous osons le dire-, **bienveillance et fermeté** de la part de l'adulte. Qu'on leur fasse **confiance**. Petit à petit, chacun découvre qu'il est une personne, digne de respect et capable de respecter l'autre.

## *Sont-ils définitivement incapables d'apprendre ?*

Non ! Ils ont des **aptitudes formidables** cachées, enfouies en eux. Mais jusqu'alors, ils n'ont connu que l'échec, stigmatisé par des notes catastrophiques, des punitions, une exclusion... A 11, 13, 14 ans, il nous faut leur apprendre à s'exprimer, à lire, à compter. Classes relais, groupes de mise à niveau... Des **dispositifs adaptés** sont indispensables. Il faut aussi leur donner du **temps**, parfois beaucoup de temps et compter davantage les succès que les erreurs. Ces succès leur redonnent confiance, les encouragent à poursuivre.

## *Comment les armer pour s'insérer dans la vie ?*

Une fois ce «déclic» de la 1<sup>ère</sup> réussite apparu, un long cheminement d'apprentissage éducatif et professionnel commence.

Il permet aux jeunes d'acquérir une formation professionnelle, souvent validée par un diplôme, dans l'un de ces beaux métiers manuels, hélas, méprisés par la société, parfois par les parents et par les jeunes eux-mêmes.

**Changeons le regard** porté sur ces métiers, revalorisons l'apprentissage, réconcilions le monde du social et le monde de l'entreprise...

Tout cela est possible !

Il s'agit pour la société de leur donner raisons de vivre et perspectives, ce qui réclame une attention que le monde des adultes leur accorde rarement.

Une mère nous confie :

« Pour la 1<sup>ère</sup> fois, on me dit du bien de mon fils, qu'il fait des efforts. Je suis fière. »

Après avoir été rejetés du système scolaire,  
**73 %** des jeunes formés à la Fondation  
d'Auteuil réussissent leur examen.

### *Les jeunes en difficulté sont-ils tous issus de familles socialement fragilisées ?*

C'est le cas d'une majorité d'entre eux. Le quart-monde existe en France et la précarité se développe de façon inquiétante. Situation inédite, la population des ménages pauvres compte aujourd'hui une majorité d'actifs. Comment des parents travaillant le soir ou tôt le matin à l'entretien de bureaux, peuvent-ils assurer le quotidien auprès de leurs enfants ? Comment une maman issue de l'immigration peut-elle suivre des cours d'alphabétisation, qui lui permettront de chercher un emploi, alors qu'elle ne sait à qui confier ses enfants en bas âge pendant quelques heures par semaine ?

Des **crèches sociales**, aux horaires très souples, dotées de services de **soutien à la parentalité** pourraient améliorer nombre de situations. De plus, nous constatons un autre phénomène : un nombre croissant de parents de milieux sociaux plus favorisés sont démunis face à leur responsabilité éducative. Ils ressentent le besoin d'une **aide concrète** pour pouvoir accompagner leurs enfants, eux aussi entraînés vers l'exclusion scolaire, certains vers des conduites addictives et vers la délinquance. Aujourd'hui nos équipes, spécialement formées à l'écoute et à l'orientation de familles en souffrance, reçoivent des appels éperdus de parents qui «ne savent plus s'y prendre» avec leur enfant en danger. Là aussi, le développement de services d'aide à la parentalité seraient d'une grande utilité.

### *L'affaiblissement de la cellule familiale est-il une cause des grandes difficultés des jeunes ?*

Nous recevons des enfants issus de toutes situations familiales, de toutes origines et de toutes cultures.

Nous observons que la crise de la famille est une **cause directe** du mal-être chez les jeunes. La fragilité des foyers mono-parentaux, avec le plus souvent une maman seule et totalement dépassée, quelle que soit sa bonne volonté, devient très inquiétante.

Les lois récentes sur le mariage, le divorce, l'adoption tiennent compte des désirs des adultes mais oublient l'intérêt des enfants. Les familles ont de plus en plus besoin d'écoute et d'aide éducative, avant que les situations ne deviennent graves.

### *La situation des jeunes en difficulté se détériore-t-elle vraiment ?*

Quelques signes révèlent l'**ampleur** du phénomène :

- 160 000 jeunes<sup>(1)</sup> quittent le système scolaire sans aucune qualification
- 6 % des garçons et filles de 17 ans<sup>(2)</sup> sont considérés comme illettrés
- Près de 100 000 mineurs en risque ou en danger<sup>(3)</sup>
- L'augmentation du nombre de délits commis par des mineurs, garçons et filles de plus en plus violents et de plus en plus jeunes
- Une croissance de 30 % des mineurs incarcérés de 2004 à 2005<sup>(4)</sup>
- L'ampleur et la gravité des troubles du comportement qui touchent de plus en plus de jeunes, avec une réduction constante des places en pédopsychiatrie.

<sup>(1)</sup> Ministère de l'Éducation nationale

<sup>(2)</sup> INSEE

<sup>(3)</sup> ODAS 2005

<sup>(4)</sup> Protection judiciaire de la jeunesse

# Il y a **urgence** à...

Ces jeunes en grande difficulté que nous accueillons nous prouvent et, si vous le permettez, **VOUS** prouvent qu'ils sont capables de réussir et de s'intégrer à la société de demain.

**Néanmoins, des questions essentielles de société demeurent, pour l'instant, sans réponse...**



## 1- **Agir beaucoup plus tôt**

De notre observation associée à notre expérience est née une conviction : la nécessité absolue d'intervenir plus tôt, et même très tôt, auprès des enfants et des familles en difficulté, avant que la situation ne devienne dangereuse pour tous. Deux dispositifs s'imposent comme des évidences :

- des services **multi-accueil petite enfance** (crèches sociales, haltes-garderies) -0 à 4 ans- qui prennent en charge les petits d'une façon souple et adaptée, mais également leurs parents. C'est un véritable **accompagnement à la parentalité** dont ils ont besoin. Il leur permettra de retrouver tout leur rôle et leur dignité.
- Des **internats à vocation éducative et scolaire** qui permettent d'assurer la continuité indispensable dans le suivi éducatif des jeunes en risque, avec la pleine participation de leur famille.

## 2- **Affirmer une politique de soutien à la famille**

Bien sûr, la meilleure des préventions et la garantie de l'épanouissement d'un enfant restent une famille solide, aimante et attentive.

La famille constitue le lieu naturel de la conception, la naissance, la croissance et l'éducation des enfants. Il est urgent de sortir du clivage entre droit des parents et droit de l'enfant. L'un et l'autre doivent être pris en considération, l'enfant demeurant le plus vulnérable.

Dans notre société, toutes les catégories de famille rencontrent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. C'est pourquoi nous proposons la mise en place d'un dispositif large et universel de soutien à la responsabilité parentale.

Les équipes éducatives le constatent au quotidien : une situation familiale détériorée aggrave le mal-être des enfants, voire le crée. Aider efficacement les familles et notamment les **parents en difficulté** dans l'accomplissement de leur mission éducative nous semble être un devoir politique.

## 3- **Mieux utiliser les fonds consacrés à la jeunesse en difficulté**

Un constat paradoxal : si l'ensemble des acteurs de la profession sont conscients des fonds conséquents consacrés à la politique de la ville, à la protection de la jeunesse, à la prévention de la délinquance, ils sont étonnés de constater combien, malgré ces investissements, la **situation alarmante** de la jeunesse en souffrance s'aggrave dans notre pays.

Il faudrait davantage, et en amont, impliquer les professionnels de terrain pour obtenir des résultats tangibles.

#### 4- Favoriser un véritable suivi éducatif

Tous les acteurs du secteur le disent : il est indispensable qu'un jeune en risque ou en danger bénéficie d'une vraie continuité dans l'accompagnement, avec un éducateur référent. Partout, nous créons du lien entre les différents intervenants -enseignants, éducateurs, maîtresses de maison, psychologues- pour qu'ils travaillent mieux ensemble au bénéfice des jeunes et de leur famille. Nous restons très attentifs aux conditions de travail des éducateurs qui exercent un métier exigeant. Mais, dans le domaine éducatif, la rigidité du code du travail engendre des difficultés majeures, dont pâtissent les jeunes. L'importance de la **relation personnelle** s'accommode mal de ces contraintes, particulièrement dans une prise en charge 24h/24 et 365j/an.

#### 5- Prolonger la prise en charge des mineurs étrangers isolés

Nous accueillons 200 mineurs étrangers isolés dans nos établissements, à la demande de l'Aide sociale à l'enfance. Ils bénéficient d'une prise en charge financée en grande partie par les conseils généraux : bilan sanitaire, apprentissage du français, formation professionnelle. Nous avons déposé un projet d'amendement à la réforme de la loi sur la protection de l'enfance afin que ces jeunes puissent **terminer leur formation professionnelle**, au-delà de leurs 18 ans. Ils déploient des efforts considérables -sans parler de ceux des enseignants et des éducateurs- pour ne pas « profiter » de la solidarité publique et s'insérer dans la vie, en France ou dans leur pays d'origine. Comment faire respecter cet équilibre essentiel entre le respect de la loi, le sens de l'accueil, l'insertion professionnelle... et l'argent public investi ?

#### 6- Initier des modes de prise en charge en pédopsychiatrie

De plus en plus souvent, à la demande de l'Aide sociale à l'enfance ou des juges des enfants, nous accueillons des adolescents -parfois des enfants- sujets à d'importants troubles du comportement. Ils relèvent fréquemment de pathologies prononcées pour lesquelles nos équipes ne sont que partiellement formées.

Si, fidèles à notre mission, nous continuons de recevoir ces enfants, car « il n'y a pas d'autre solution ailleurs », nous mettons **en danger jeunes et adultes** dans nos établissements. La réforme de la psychiatrie est un débat aussi ancien que complexe.

Il nous semble urgent de trouver des solutions nouvelles pour aider ces jeunes atteints de troubles graves, notamment par une prise en charge croisée avec la protection de l'enfance.

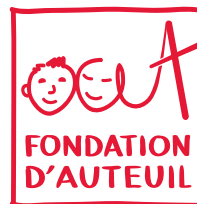
#### 7- Favoriser l'innovation

La gravité des problèmes que doivent traiter les acteurs sociaux ne peut se contenter d'une reproduction des actions « habituelles » devenues souvent inopérantes. **Liberté d'action et allocation de marges de manœuvre** en termes d'innovation sociale deviennent indispensables.

Lors du vote de la réforme de la constitution par le parlement pour y inscrire la décentralisation, le débat sur le droit à l'expérimentation a ressurgi. Cette possibilité demeure aujourd'hui réservée aux seules collectivités locales, avec une quasi-disqualification du secteur social.

Des pratiques innovantes dans ce secteur, essentielles pour l'avenir de notre société, pourraient facilement être partagées et déployées avec d'autres acteurs.

*La situation de la jeunesse en difficulté en France nécessite un véritable traitement, c'est-à-dire une volonté, de l'imagination, du professionnalisme et des moyens humains. Financiers également.*



**LES ORPHELINS APPRENTIS D'AUTEUIL**  
Œuvre d'Église - Fondation reconnue d'utilité publique

Siège social - 40, rue Jean de La Fontaine - 75781 Paris Cedex 16 - Tél. 01 44 14 75 75 - Fax 01 44 14 74 01 - N° SIREN : 775 688 799  
[www.fondation-auteuil.org](http://www.fondation-auteuil.org) (document téléchargeable)